

L'Université Paris-Panthéon-Assas n'a pas contourné les règles de MonMaster

L'université a pris connaissance de l'article paru dans Le Monde le 21 juin, intitulé « Mon Master : l'université Paris II Panthéon-Assas a contourné les règles communes »

Cet article contient une série d'informations erronées ou approximatives qui, à l'instar de son titre, rend compte de manière parfaitement inexacte de la position de l'Université Paris-Panthéon-Assas vis-à-vis de la plateforme MonMaster.

L'Université Paris-Panthéon-Assas entend donc apporter les précisions suivantes :

- Aucune règle n'a été contournée : il n'existe en effet aucune disposition réglementaire interdisant à un établissement de demander, à titre indicatif et sans que cela puisse être utilisé comme critère ou motif de sélection, leurs préférences aux étudiants ayant émis plusieurs vœux dans une même université.
- Au contraire, les premier et troisième alinéas de l'article D. 612-36-2 du code de l'éducation disposent expressément que les établissements ont la responsabilité de la phase d'examen des candidatures, selon des modalités qu'ils déterminent.
- De même, le fait qu'un nombre très limité de directeurs de masters aient communiqué directement des résultats aux candidats retenus, sans prévenir l'université, ne peut être imputé à cette dernière.
- L'université n'a pris aucune initiative dans ce domaine et demeure étrangère à ces démarches isolées qui sont, par ailleurs, essentiellement le fait de masters accueillant les étudiants en alternance, formations pour lesquelles les résultats sont disponibles et diffusables depuis le 24 avril 2023.
- L'université entend donc respecter strictement le calendrier de la plateforme et tout a été mis en œuvre pour qu'il le soit.
- L'Université Paris-Panthéon-Assas est l'un des établissements ayant enregistré la plus forte augmentation du nombre de candidatures en master (environ + 80%). Certaines formations ont ainsi reçu plus de 2000 dossiers d'étudiants et il est essentiel qu'ils puissent être traités avec méthode et en équité.
- L'Université Paris-Panthéon-Assas est donc particulièrement attachée au bon fonctionnement de la plateforme MonMaster, dont elle soutient le déploiement depuis longtemps et au succès de laquelle elle entend contribuer. Elle souhaite, en plein accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pouvoir dresser un bilan objectif de cette première session et identifier des voies d'amélioration, au service des étudiants et des établissements.

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS

L'université Paris-Panthéon-Assas cultive une synergie entre la recherche, l'enseignement et la professionnalisation. Elle offre un large choix de cursus en droit, science politique, économie, gestion, information-communication, journalisme, management, mais aussi dans le numérique, l'entrepreneuriat et la stratégie d'entreprise. Au total, c'est un vaste éventail de plus de 23 000 étudiants français, 4 000 étudiants internationaux, 26 centres de recherche, 1 500 enseignants, 340 formations initiales ou continues et 3 campus à l'international, 600 échanges internationaux.